

<http://pierre-alainmillet.fr/Bilan-2012-de-l-agenda-21-de-la>



Vénissieux 2030 : Humaine et Durable

Bilan 2012 de l'agenda 21 de la ville

- Délibérations - Conseil Municipal -



Date de mise en ligne : vendredi 1er février 2013

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Comme chaque année désormais, le conseil qui ouvre le débat d'orientation budgétaire fait le bilan des actions engagés pour le développement durable.

A Vénissieux, nous le faisons dans la logique de l'agenda 21 de la ville voté en 2010, organisé comme un plan d'actions, 107, chacune avec des indicateurs de suivi. L'état des lieux se présente donc sous forme d'un tableau qui mesure l'avancement des actions année par année [[avec un décalage d'un an puisque nous regardons le bilan de l'année 2011 il serait en effet difficile d'avoir les résultats de certaines actions 2012 dès le mois de décembre 2012].

J'ai présenté ce bilan en mettant en valeur quelques actions représentatives des 7 enjeux autour desquels notre agenda 21 est organisé. Le tableau détaillé est disponible sur demande.

Enjeu 1 : Faire du développement humain durable un des socles du contrat social

C'est l'action n°23 concernant la part des aliments de l'agriculture raisonnée dans la cantine scolaire. On était en 2011 à 17% et nous avons atteint les 20% en 2012. C'est un effort important avec des conséquences financières qu'il faut maîtriser, car ces produits sont plus chers, mais qui contribue fortement à la qualité reconnue de la cuisine centrale de la ville et aux efforts pédagogiques nombreux qui sont faits autour du temps de repas à l'école. Sans doute une des raisons qui fait que de plus en plus d'enfants mangent à l'école à midi.

Enjeu 2 : Trouver l'équilibre entre ville dense et ville verte

L'objectif 19 concerne le développement des jardins et notre bilan met en valeur la reprise par la ville des jardins de la garaine (anciennement jardins RVI), jardins qui jouent un rôle social très important, et pour lesquels la ville accompagne l'association pour aider à faire évoluer les pratiques de jardinage. La première action concerne les consommations d'eau avec un forage qui évite de consommer l'eau du réseau.

Enjeu 3 : Répondre autrement aux besoins de déplacements (PCET)

C'est l'action nr 60 qui est mis en valeur, le plan de déplacement inter-entreprise de la zone industrielle de Vénissieux-Corbas-Saint-Priest. La ville a accompagné ce plan qui aboutit à 683 trajets de covoiturage avec 1300 inscrits, ce qui est très important. A noter cependant que les objectifs sur le vélo sont plus difficiles. Il est vrai que la dominante logistique et la place des poids-lourds rend difficile le déplacement vélo sans infrastructure de voirie protégeant suffisamment les cyclistes.

Enjeu 4 : Maîtriser les consommations d'énergie et d'eau)

Deux actions ont été présentées, l'optimisation énergétique de bâtiments communaux (n°75), et la maîtrise des consommations de l'éclairage public (n°76). Pour la première, on peut citer la crèche Carroussel avec 220K€ de travaux concernant l'isolation avec un gain de 2415 MWh cumulé [1]

A noter aussi que nous allons engager la réalisation d'une deuxième chaufferie bois dans un groupe scolaire (Jules Guesdes) en 2013.

Pour la consommation électrique de l'éclairage public, l'effort continue avec l'installation d'éclairages plus performant, notamment à LED qui divise la consommation par 4 ou 5, et des équipements de régulation qui permette de baisser la luminosité entre 1h et 6h dans certaines rues. Au total, la consommation par point d'éclairage diminue nettement, la consommation totale baisse tendanciellement, sauf en 2011 avec l'arrivée de trois nouvelles rues, mais la facture continue d'augmenter car les tarifs d'électricité et les taxes augmentent constamment.

Enjeu 5 : Agir pour une gestion durable des déchets

C'est une action (n°93) qui est très importante et dont l'effet n'est pas (encore ?) suffisamment visible pour les riverains du marché des Minguettes, mais dans laquelle la ville agit de manière tenace, la réduction des sacs plastiques laissés par les commerçants sur le marché et qui, dès que le vent de lève, défigure nos quartiers. Le règlement du marché a changé sur ce point. Les forains qui devaient auparavant simplement « ne rien laisser après leur départ », doivent désormais « ne laisser aucun déchet au sol pendant leur tout le marché ». Plusieurs interventions aident et contrôlent pendant le marché, le prestataire du Grand Lyon qui met une équipe dédiée au suivi pendant le marché, la ville par une prestation confiée à la régie de quartier, la police municipale et les placiers pour compléter l'aide et la sensibilisation par des sanctions. Depuis le mois de Juillet ou cette action a été engagée, plusieurs interdictions temporaires ont été décidées.

C'est une action difficile, mais nous poursuivons nos efforts et si la situation ne s'améliore pas, nous prendrons des mesures de sanction plus fortes.

Enjeu 6 : Agir pour l'emploi et contre l'exclusion

Sans doute l'enjeu le plus difficile et pour lequel il y a beaucoup d'actions publiques de la ville, pour l'industrie, pour l'aide à l'insertion, pour la formation.

Dans le cadre de l'agenda 21, nous mettons en valeur l'action n°99, qui multiplie les « clauses d'insertion » dans les marchés publics. La ville a signé en 2011 une charte sur ce sujet et depuis, de nombreux marchés en ont bénéficié (sécurisation des entrées-sorties des écoles, espace multi-sport Jules Guesdes et le plus gros, le chantier du groupe scolaire Joliot-Curie qui représente près de 8000 heures d'insertion

Enjeu 7 : Agir pour la santé des Vénissians

C'est une action (n°107) reconnue elle aussi de la ville, entre cantines scolaire et sport, une campagne de lutte contre l'obésité, avec la mise en place d'un parcours de santé et de l'école des papilles!

Au total, on peut dire que l'agenda 21 de la ville a été un vrai coup d'accélérateur sur plusieurs politiques publiques. Le bilan quantitatif est impressionnant. En deux ans, la ville a mis en œuvre presque toutes les actions discutées en 2012 et à coup sûr, le taux de réalisation dans le mandat actuel sera proche de 100% sachant que de nouvelles actions sont déjà en discussion!

actions réalisées	22	20%
actions engagées	71	66%
actions planifiée 2012	83	76%
actions agenda 21	107	100%

[1] les spécialistes parlent de MWh Cumac, qui sont une estimation de ce que l'isolation va économiser sur la durée de vie des travaux, en gros pour du bâtiment les économies cumuées sur 15 ou 20 ans. Ce calcul est très encadré et est présenté dans un dossier qui permet d'obtenir les »certificats d'économies d'énergies" délivrés par l'état